M. Ribot ne croit pouvoir s'associer au projet de faire de nouvelles indications au Roi.

M. Ribot et M. Lloyd George envisagent la possibilité de nouveaux meurtres à Athènes et en ce cas disent que la seule sanction serait d'obliger le roi Constantin à abdiquer.

M. le baron Sonnino accepte à condition qu'on respecte la Constitution, c'est à dire par la succession de son Fils et sans convoquer une Constituante. On ne devra pas faire de propagande républicaine en Grèce.

M. Ribot et Lloyd George sont d'accord.

En ce qui concerne l'île de Corfou M. Sonnino déclare que l'Italie n'a aucun dessein d'établissement. M. Ribot et M. Lloyd George font pareille déclaration. M. Ribot a suggéré que l'Armée anglaise soit représentée dans l'île et M. Sonnino a adhéré complètement à cette proposition. Sur la demande de M. Sonnino on est tombé d'accord que les Autorités royales grecques de l'île ne seront pas remplacées par des vénizélistes.

D'une façon générale les Ministres s'engagent à recommander les décisions ci-dessus à l'acceptation de leurs Gouvernements.

Un altro appunto è stato redatto da Ribot relativo agli assaggi di pace austriaca.

Esso è del seguente tenore: